



# NOUVEL ÉLÈVE DEMANDE DE PRÉINSCRIPTION

**A REMPLIR EN MAJUSCULE**

## JE DEMANDE L'INSCRIPTION DE MON ENFANT

### A l'école de Pelleport

PS  MS  GS  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

<b>Nom</b>	
<b>Prénom</b>	
<b>Date de naissance</b>	..... / ..... / .....
<b>Lieu de naissance</b>	

### Scolarisé à ce jour :

Non

Oui, veuillez indiquer :

Ecole : .....

Adresse : .....

Classe actuelle : .....

## RESPONSABLES LÉGAUX

**Nom :**

**Prénom :**

Père  Mère  Tuteur

Numéro Allocataire CAF :

Adresse :

Code postal :

Commune :

E-mail :

Téléphone :

Téléphone professionnel :

**Nom :**

**Prénom :**

Père  Mère  Tuteur

Numéro Allocataire CAF :

Adresse :

Code postal :

Commune :

E-mail :

Téléphone :

Téléphone professionnel :

## FRÈRE(S) ET SŒUR(S) SCOLARISÉES

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole	Classe
.....	.....	..... / ..... / .....	.....	.....
.....	.....	..... / ..... / .....	.....	.....
.....	.....	..... / ..... / .....	.....	.....

J'ai pris connaissance des modalités de préinscription, d'admission et des informations relatives aux services périscolaires au verso.

**A Pelleport, le ..... / ..... / .....**

**Signature du/des représentant/s légal/aux.**



# NOUVEL ÉLÈVE DEMANDE DE PRÉINSCRIPTION

## MODALITÉS DE PRÉINSCRIPTION DE VOTRE ENFANT

La demande de préinscription ne sera traitée qu'après présentation en mairie de la copie des pièces suivantes :

- Livret de famille
- En cas de séparation : jugement ou attestation sur l'honneur ;
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé ou attestation du médecin attestant que l'enfant est à jour des 11 vaccins obligatoires

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

## MODALITÉ D'ADMISSION DE VOTRE ENFANT

Ce document ne vaut pas inscription à l'école.

**Un certificat** vous sera délivré par mail ou par papier, une fois votre demande traitée par la Mairie. Vous devrez le présenter à la direction de l'école lors d'un RDV à prendre directement au 05 61 85 69 56 ou par mail à [ce.0310735f@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0310735f@ac-toulouse.fr) pour finaliser votre inscription.

Le certificat ainsi que l'ensemble des pièces justificatives fournies seront transmis à la direction de l'école qui validera votre inscription.

Pour les élève inscrit dans un autre établissement, l'admission sera effective lorsque le certificat de radiation de l'école d'origine aura été délivré et remis à la direction de l'école.

## CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE

- Livret de famille
- En cas de séparation : jugement ou attestation sur l'honneur ;
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé ou attestation du médecin attestant que l'enfant est à jour des 11 vaccins obligatoires
- Dossier complet le :

## DÉCISION

- Autoriser l'inscription de l'élève sur l'application d'inscription des élèves dans le premier degré « ONDE » et de la transmettre à la direction de l'école ;
- Refuser l'inscription pour le motif motivé suivant :

.....

**Le secrétariat de Mairie.**